

NOUS CONTACTER

VOTRE CONSEILLER
AXA ÉPARGNE ET PROTECTION
M ALEXIS CLER
46300 FAJOLES
☎ **06 73 38 14 77**
@ **alexis.cler@axa.fr**



Assurance et Banque

MME LETIENT CHARLOTTE
LE LAC DE TERMES
46130 ISSENDOLUS

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat
Avizen Pro
0000008609230581

ATTESTATION DU PAIEMENT DES COTISATIONS

LE 13 JANVIER 2026

Madame,

Dans le cadre de la loi Madelin n° 94-126 du 11 février 1994 relative à l'initiative et à l'entreprise individuelle, vous avez adhéré au contrat d'assurance sur la vie Avizen Pro.

Vous trouverez ci-après l'attestation du paiement des cotisations pour la période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025 qui pourra éventuellement vous permettre de bénéficier de la déduction fiscale prévue par l'article 154 bis ou 154 bis-0 A du Code général des impôts (CGI) dans le respect des plafonds visés par ces articles, et sous les conditions définies par la loi, par les décrets d'application et par les instructions fiscales.

Cette déduction est notamment subordonnée à l'obligation d'être à jour du paiement des cotisations aux régimes légaux de Sécurité sociale.

Vous avez fait le choix, en souscrivant votre contrat de prévoyance Madelin de vous couvrir et de protéger vos proches ; nous vous rappelons que la régularité du paiement des cotisations est essentielle pour le maintien de cette couverture.

Votre Conseiller reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Corinne Calendini
Directrice Vie individuelle

REF: 595066 03 2004

180730-260113



ATTESTATION DU PAIEMENT DES COTISATIONS

Cette attestation concerne la période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

- Désignation de l'assureur : AXA
- Désignation du souscripteur : Association ANPERE
- Désignation de l'assuré : MME LETIENT
- Date d'effet de l'adhésion : 10/03/2021
- Cotisation(s) totale(s) versée(s) au cours de la période fiscale : 789,00 €
- Cotisation(s) versée(s) éligible(s) Madelin au cours de la période fiscale : 605,00 €

Conserver soigneusement cette attestation . Ne la joignez pas à votre déclaration de revenus.